



Cayenne, samedi 16 novembre 2019

*Le Président de la
Collectivité territoriale de Guyane*

Monsieur David RICHÉ
Président de l'Association des
Maires de Guyane
36, avenue Louis Pasteur
BP 493
97332 CAYENNE Cedex

Objet : la demande de congrès du Front pour le changement statutaire

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 4 novembre 2019, le Front pour le changement statutaire a réclamé auprès de moi la tenue urgente d'un congrès censé entériner la saisine du Premier ministre en vue de l'organisation dans les plus brefs délais d'une consultation populaire relative à un éventuel changement statutaire.

Cette demande m'a paru prématurée pour plusieurs raisons, notamment :

1. L'absence de consensus autour du projet Guyane censé justifier et sous-tendre la nécessité de ce changement statutaire ;
2. L'imminence des élections municipales, qui expose les maires candidats à leur propre succession à des difficultés s'agissant de leur exposition politico-médiaque.

S'agissant de ce dernier point, je vous saurais gré de bien vouloir me faire part de votre avis ainsi que de celui de vos collègues maires de Guyane. Je suis à titre personnel convaincu que la prise de décisions aussi graves, qui engagent l'avenir de la Guyane, requière une sérénité des débats qu'il sera certainement difficile d'obtenir dans l'actuel contexte préelectoral. Toutefois, je souhaiterais laisser aux principaux intéressés la possibilité de s'exprimer à ce sujet.

Par ailleurs, et en écho au premier point soulevé, il me semble que nous devons aux Guyanais non pas de partir en ordre dispersé avec des considérations disparates sur les voies et moyens à emprunter pour permettre à la Guyane d'augmenter ses marges de manœuvre et le périmètre de ses responsabilités, mais de pouvoir nous appuyer sur un projet solide, cohérent, dont les implications et les impacts notamment budgétaires auront été savamment soupesés. Je ne crois pas que l'on puisse engager l'avenir d'un territoire à la légère, et je considère que réunir dans la précipitation un congrès sous la pression d'un petit groupe de personnes qui prétendent représenter la population – ce qui reste largement à démontrer - reviendrait finalement à cela.

Vous remerciant par avance de votre retour, et restant à votre disposition, je vous prie d'agrérer,
Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Rodolphe ALEXANDRE
Collectivité
Territoriale
de Guyane

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE